

DÉCLARATION DE POLITIQUE DE NON-DISCRIMINATION

1. POLITIQUE GÉNÉRALE

Il est de la politique de As Solutions de créer un environnement de travail exempt de toute forme de discrimination illégale. En considération de l'importance des bonnes relations d'employé, tous les candidats ont la même chance d'emploi et tous les candidats ont la même chance de promotion dans leur domaine de compétences.

2. ÉGALITÉ DES CHANCES

As Solutions offre à tous ses employés les mêmes opportunités d'emploi sans considération de la race, de la couleur, du sexe, de la religion, de l'âge, de la situation matrimoniale, de quelque handicap, du statut de vétéran ni de nationalité dans les pratiques organisationnelles ci-après : recrutement, embauche, placement, transfert, promotion, relégation, sélection pour la formation, rationalisation, licenciement, fin de service, taux de salaire, plan d'avantage, indemnisation et autre décision liée au personnel.

3. HANDICAP ET NON-DISCRIMINATION

As Solutions ne fera pas de discrimination à l'égard d'un employé, d'un candidat à l'emploi du fait d'un handicap, eu égard à aucun poste pour lequel l'employé ou le candidat à l'emploi détient les qualifications requises.

4. PROCÉDURE DE PLAINTE

Tout individu, employé ou candidat à l'emploi, qui croit avoir été victime de la discrimination devra se plaindre auprès de Sébastien DONNEAU vice-président et responsable RH.

Les plaintes peuvent être déposées par écrit ou en personne. Les plaignants bénéficieront d'un conseil juridique comme cela se doit dans toute investigation, action ou règlement de conflit.

5. SANCTIONS DISCIPLINAIRES

As Solutions ne tolérera aucune forme de discrimination et prendra les sanctions disciplinaires adéquates dont la terminaison de contrat pour toute dérogation à la présente politique.

6. NON-REPRÉSAILLES

La Société ne fera aucunes représailles ou discriminations contre un employé ou un candidat à l'emploi parce qu'il se sera opposé à quelque pratique illégale de recrutement, aura déposé une plainte pour discrimination, ou aura témoigné, assisté ou pris part de quelque manière que ce soit à une enquête, procès ou audience en relation avec la pratique de recrutement.